COMMUNE DE SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint Pantaléon-de-Larche Cérémonie de vœux du 26 janvier 2024 aux personnels communaux



Le maire et toute l'équipe municipale ont présenté leurs vœux au personnel municipal, occasion pour le maire de rappeler l'implication de la commune dans la transition écologique mais aussi de faire le point sur des nouveautés en matière de ressources humaines.

La commune s'implique à son échelle dans la transition écologique depuis de longues années. L'essentiel des actions se concentre sur le projet phare de restructuration de l'école du bourg et demain sur un aménagement du centre

CONTACTS PRESSE:

bourg, qui fera la part belle à la désimperméabilisation, la végétalisation et aux lieux de convivialité.

En matière de personnel, l'équipe se renouvelle. C'est un des enjeux de la collectivité avec de nouvelles figures qui arrivent sur le secteur scolaire pour soutenir les équipes pédagogiques à la fois dans les missions scolaires et périscolaires. Un nouvel agent renforce les services techniques et la collectivité s'attache à titulariser les éléments qui ont fait leur preuve. Il n'y a ainsi plus que quatre contractuels sur près de cinquante agents. Le maire a rappelé sa vision bienveillante sur les carrières. Les réorganisations de service ont permis de faire évoluer la situation de nombreux agents. Il proposera au Conseil Municipal sur l'exercice 2024 de mettre en œuvre la prime anti-inflation, dite prime Macron. Cette prime ne sera versée qu'à 50% du plafond, pour laisser la possibilité de recrutements supplémentaires, en particulier sur la pause méridienne.

Par ailleurs, la commune assure depuis le 1^{er} janvier directement les déplacements professionnels des agents lorsqu'ils utilisent leur véhicule personnel.

Ces deux bonnes nouvelles ont donné le ton d'une soirée joyeuse, où agents et élus se sont retrouvés autour d'un succulent repas concocté par Hélène et son équipe.